Parcours en VAE

Résultats d'une enquête auprès des candidats à la Validation des Acquis et de l'Expérience

observatoire des Parcours

Les parcours en VAE : enquête autour des abandons et des facteurs de réussite

Les parcours en VAE s'inscrivent dans la formation tout au long de la vie. Pour de nombreux candidats à la VAE, obtenir la reconnaissance de leurs compétences professionnelles reste le principal motif d'engagement dans la démarche. Pour d'autres, le parcours en VAE s'inscrit également dans un processus de transition professionnelle afin de trouver un emploi, changer d'emploi ou de qualification ou même de continuer à se former par la suite grâce à la validation d'un nouveau diplôme ou d'un titre professionnel. Cette étape dans un parcours professionnel n'est donc pas anodine. Plusieurs facteurs interviennent dans la réussite ou non de ce parcours : l'orientation, l'accompagnement, la disponibilité en termes de temps … même si l'une des principales clés de réussite reste bien sur la motivation.

Le public : des femmes salariées de 45 ans en moyenne

Les femmes représentent une large part du public reçu en information-conseil sur la VAE (63 %). La classe d'âge des 35 – 45 ans regroupe à elle-seule 40 % des candidats. Celle des 45 ans et plus est tout aussi nombreuse. Ces principales caractéristiques se retrouvent dans les deux populations, celle des personnes interrogées et celle des répondants à l'enquête.

Si la situation des personnes lors de l'information-conseil se répartit équitablement entre « demandeur d'emploi » et « salarié » (48 %), en revanche parmi les répondants, les salariés sont deux fois plus nombreux que les personnes en demande d'emploi (*voir graphe ci-contre*).

Le niveau de formation est sensiblement similaire : 35 % à 40 % ont au mieux un niveau V, un tiers possède un niveau IV (Bac) et moins d'un tiers un niveau supérieur ou égal à BAC+2.

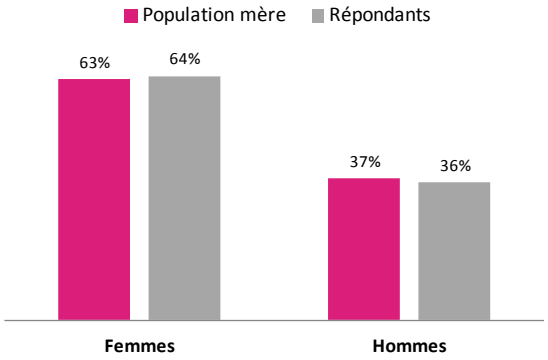

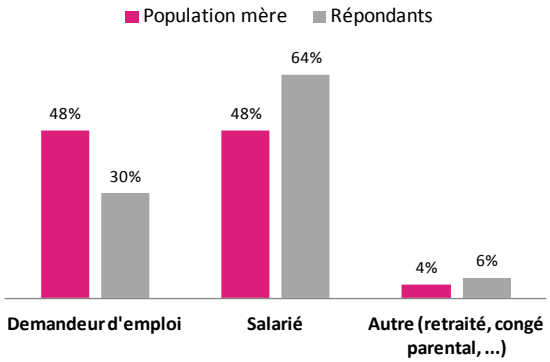

Une enquête quantitative et qualitative sur les parcours en VAE

Courant juin 2014, une enquête est lancée par le GIP ALFA CENTRE auprès de 10 700 personnes reçues en information-conseil en région Centre (population mère) sur la période 2009 – 2013. Près de 750 personnes ont répondu à cette enquête (répondants).

GIP ALFA CENTRE – ORFE Septembre 2014
Source : enquête ponctuelle GIP Alfa Centre
Directeur de publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE EN REGION CENTRE

Des candidats à la VAE très motivés pour obtenir une reconnaissance personnelle et professionnelle

L'engagement vers la VAE : une décision personnelle dans 90 % des cas

90 % des répondants déclarent avoir décidé eux-mêmes de s'engager dans un parcours de VAE. Seuls 4 % des répondants déclarent que l'initiative vient de leur employeur.

« Il manque un accompagnement après la réussite de la VAE pour la valoriser auprès de l'employeur. L'employeur ne tient pas compte de cette validation parce qu'elle est de ma propre initiative et non de la sienne. »

Comment avez-vous décidé de vous engager dans cette démarche ?

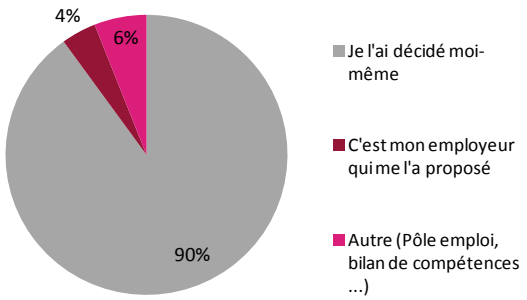

Pour une reconnaissance personnelle mais aussi professionnelle

Pour 6 candidats à la VAE sur 10 ayant répondu à l'enquête, il s'agit avant toute chose d'obtenir la reconnaissance du niveau de compétences acquis.
D'autres envisagent la validation de leurs acquis et de leur expérience comme un tremplin leur permettant de trouver un emploi (12 %) ou de changer d'emploi / de qualification (13 %). Pour d'autres, il s'agit d'une étape leur permettant de continuer à se former par la suite (6 %).

Quel était votre principal motif d'engagement dans la VAE ?

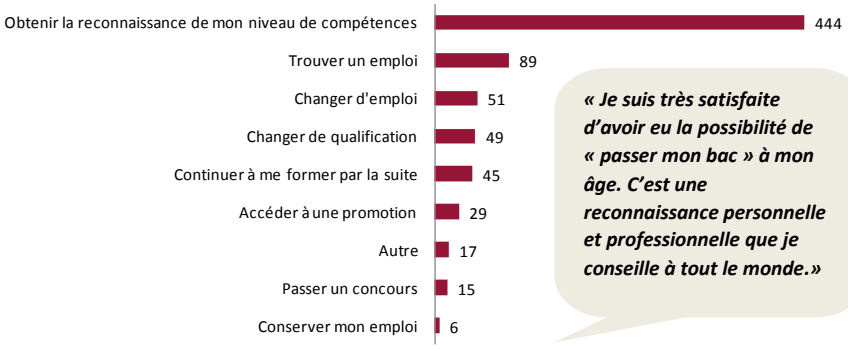

« Je suis très satisfaite d'avoir eu la possibilité de « passer mon bac » à mon âge. C'est une reconnaissance personnelle et professionnelle que je conseille à tout le monde.»

Le BTS est le diplôme le plus souvent demandé en VAE

Plus d'un tiers des candidats ont entrepris une VAE de niveau BTS (BAC+2). Près de 30 % choisissent un diplôme de niveau supérieur équivalent à minimum BAC+3 (II et plus), et 20 % un diplôme de niveau BAC (IV).

Des étapes différentes dans le parcours en VAE

Chez les 745 répondants à l'enquête, les abandons ou interruptions de VAE sont aussi nombreux que les parcours en VAE terminés :

- 230 personnes ont « abandonné » la démarche VAE : 138 après l'information-conseil, 92 au cours de leur parcours en VAE dont 35 après la décision de recevabilité, 28 pendant la constitution du livret 2 (dossier de validation qui permet aux membres du jury d'évaluer les connaissances, compétences et aptitudes acquises par expérience), …

- 233 candidats ont terminé leur parcours en VAE : 197 ont reçu la validation complète, 17 une validation partielle, 17 un refus et 2 non renseignés.

- 282 personnes n'ont pas commencé de VAE ou se trouvent dans l'une des étapes du parcours : phase de constitution du livret 2 (106), en attente de passage devant le jury (32) ou en attente de la notification de recevabilité (24).

Les deux parties suivantes portent sur les 230 personnes qui ont interrompu la VAE et sur les 233 candidats qui ont terminé leur parcours en VAE, mettant en évidence les motifs d'abandons et les facteurs de réussite.

« Actuellement en période de reclassement suite à la fermeture de l'usine, il est vrai que je me suis informé sur la VAE mais j'ai préféré faire une formation (TSMEL) que je vient de terminé (fin avril) et que j'ai obtenu. »

A quelle étape êtes-vous de votre parcours VAE ?

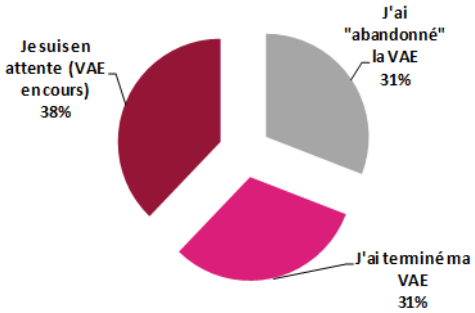

Les personnes qui abandonnent ou interrompent leur parcours en VAE

Des demandeurs d'emploi plus nombreux et un niveau de diplôme visé plus élevé chez les personnes qui interrompent la démarche VAE

Les personnes qui n'ont pas poursuivi la démarche VAE se distinguent des candidats qui ont terminé leur parcours par une proportion plus grande de jeunes âgés de 25 à 35 ans (20 % contre 15 %), et une part plus élevée de demandeurs d'emploi (29 % contre 22 %). Mais c'est le niveau de formation visé par la VAE qui les différencie le plus : 35 % des personnes n'ayant pas poursuivi leur démarche VAE visaient un diplôme de niveau II ou plus (supérieur à BAC+3 et plus), contre 21 % pour celles ayant terminé leur parcours en VAE.

Situation des candidats VAE (%) selon le stade de la VAE

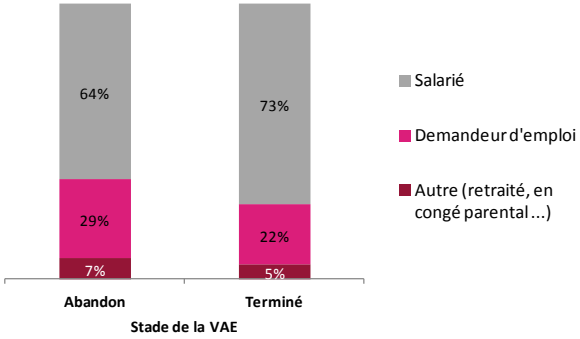

Niveau de VAE visé selon le stade du parcours (en %)

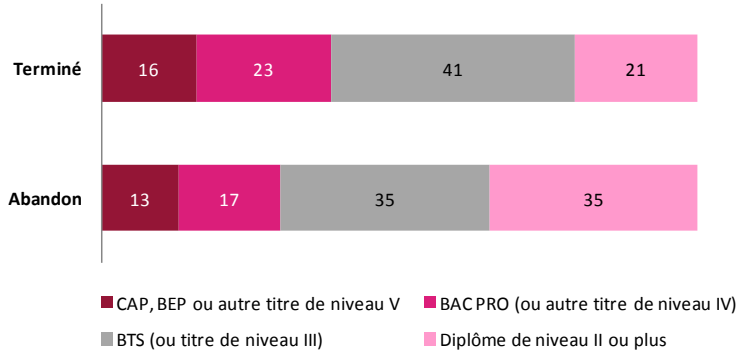

« J'ai sollicité à plusieurs reprises l'université qui donne accès en VAE au diplôme visé, mais en vain. J'ai transmis un premier dossier, je vais tenter un second envoi en espérant que cela porte ses fruits.»

« Impossible de valider le diplôme de CPE alors que j'en ai occupé les fonctions durant 10 ans ! »

Pourquoi n'ont-elles pas poursuivi la démarche VAE ?

Différents motifs interviennent dans cette interruption de parcours, comme :
- des **freins administratifs**, des difficultés de financement, un système trop rigide ;
- des **difficultés pour trouver le diplôme correspondant** à l'expérience professionnelle ;
- des **temps trop longs** entre les étapes, les retards dans la transmission des dossiers ;
- une absence de suivi, un **manque d'accompagnement** ;
- un manque d'informations claires concernant les attentes du jury ;
- des déceptions liées au rejet du dossier, au passage devant le **jury**, à une validation partielle ou un refus.

Des **raisons professionnelles** sont avancées comme une reprise d'emploi, une mutation ou une retraite proche. Pour certaines personnes, des **difficultés d'ordre personnel** sont à l'origine d'une interruption de la démarche VAE, après l'information-conseil : l'éloignement du Centre VAE engendrant des problèmes de garde d'enfants et des frais de déplacement, un manque de temps pour les personnes en emploi, etc.

« C'est pas facile la VAE, trop d'exigences des membres de jury. Surtout pour un candidat qui prépare seul son dossier, sans aucune prise en charge de sont employeur. C'est stressant, voir décourageant surtout que la motivation y est.

La VAE, c'est un long parcours du combattant, plus difficile que l'école d'aide-soignante. Un candidat peut bien connaitre sa pratique, mais à l'oral de la VAE elle n'y arrive pas, à cause du stress et de la pression. Je comprend pourquoi certains abandonnent. »

« J'ai choisi le biais de la formation continue qui était plus rapide (8 mois) pour accéder à une qualification et une reconnaissance professionnelle.»

D'autres font le **choix d'une formation continue** à la place d'une VAE, pour des délais d'obtention du diplôme plus courts.

Parmi les 230 personnes qui n'ont pas poursuivi leur parcours en VAE ou qui ont interrompu la démarche après l'information-conseil, près de la moitié accepterait de nous rencontrer pour en discuter. Nombreuses sont les personnes ayant laissé un numéro de téléphone et/ou un témoignage écrit.

Les candidats qui terminent leur parcours en VAE

Des salariés plus nombreux et un niveau visé correspondant à BAC ou BAC+2

Les salariés représentent une large part des candidats ayant terminé leur VAE (73 % contre 64 % parmi les personnes qui ont abandonné la démarche). Les personnes âgées de plus de 45 ans sont largement majoritaires, regroupant 45 % du public. Au regard du niveau visé par la VAE, les candidats qui ont mené leur projet de VAE à terme visaient principalement un niveau BTS ou BAC PRO (respectivement 41 % et 23 %), et moins les diplômes relevant de l'enseignement supérieur (niveau II et plus).

Classes d'âge des candidats VAE (%) selon le stade de la VAE

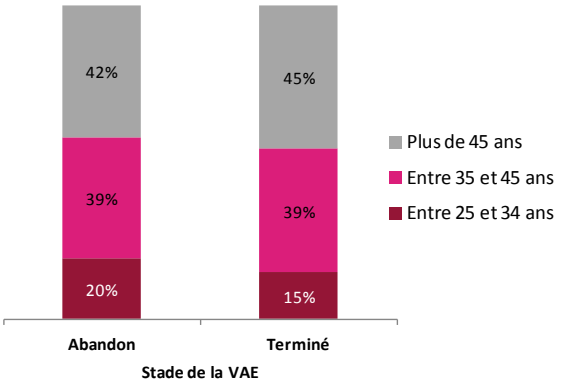

Que leur a apporté la VAE ?

En écho au principal motif d'engagement dans le dispositif, c'est bien la reconnaissance du niveau de compétences que les candidats ayant terminé leur parcours ont obtenu. Une reconnaissance personnelle tout d'abord : la plupart se déclare fière d'avoir réussi, surtout lorsque le parcours s'est avéré long et difficile. L'Impact professionnel semble plus mitigé, et la reconnaissance professionnelle n'est pas toujours au rendez-vous.

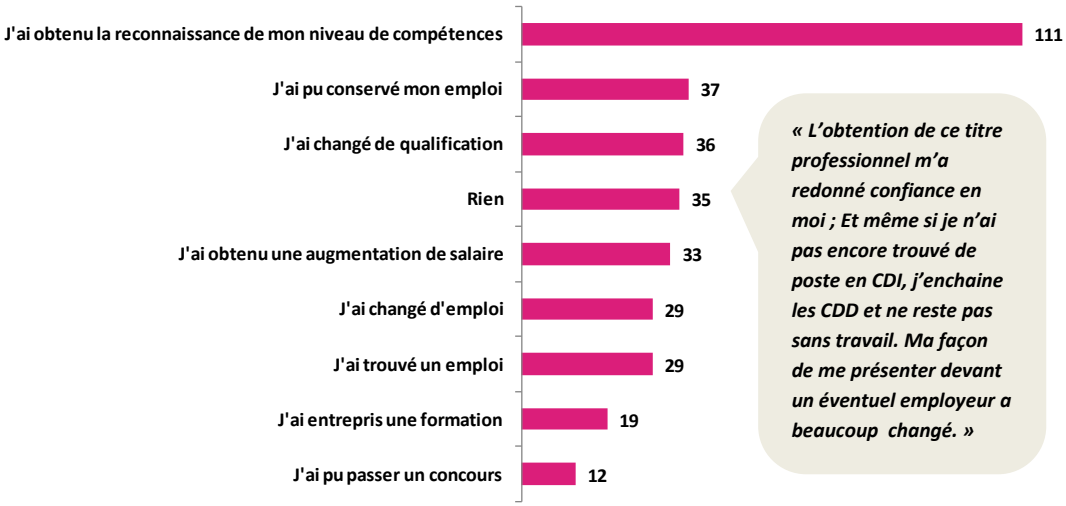

« L'obtention de ce titre professionnel m'a redonné confiance en moi ; Et même si je n'ai pas encore trouvé de poste en CDI, j'enchaine les CDD et ne reste pas sans travail. Ma façon de me présenter devant un éventuel employeur a beaucoup changé. »

« Expérience personnelle enrichissante, dommage que le monde professionnel ne reconnait pas cette démarche. »

Seuls 15 % des candidats qui ont termniné leur parcours estiment que la VAE n'a rien changé pour eux.

Deux facteurs identifiés dans la réussite de parcours en VAE

La motivation : elle est l'un des facteurs déterminants dans la poursuite d'un parcours en VAE. Face au montage du dossier, la recherche de financement, au choix du diplôme correspondant au mieux à son expérience, aux délais d'attente entre les phases de VAE parfois longs, la motivation reste l'une des clés pour mener son parcours en VAE à son terme.

« L'engagement VAE demande beaucoup de motivation et d'énergie en plus de la vie privée et de la vie professionnelle »

« Je suis très satisfaite de ma VAE. Je me suis lancée toute seule car j'ai voulu changé de métier et après ma recevabilité j'ai su que je pouvais avoir de l'aide, je l'ai donc demandé. Je souhaiterais continuer à me former en validant mes compétences dans mon nouveau métier j'envisage donc de faire une autre VAE. Merci de votre soutien. »

L'accompagnement : tout au long de la démarche, le candidat grâce à l'accompagnement trouve un soutien, une écoute, une aide. Pour certains, ce suivi « n'était pas à la hauteur". 81 % des candidats ayant terminé leur parcours déclarent avoir bénéficié d'un accompagnement.

92 % des candidats ayant terminé leur VAE se déclarent satisfaits ou très satisfaits, en particulier d'avoir obtenu le diplôme visé. Certains souhaitent que le dispositif soit davantage connu, en particulier des employeurs.

GIP Alfa Centre
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.77.18.18
✉ : c.francois@alfacentre.org
✉ : a.massip@alfacentre.org